

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS A FOURNIR AU NOTAIRE POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CONTRAT DE MARIAGE

La liste qui suit recense les principaux documents susceptibles d'être nécessaires pour l'établissement d'un contrat de mariage. Elle a pour but de couvrir l'ensemble des situations possibles afin de n'omettre aucune hypothèse, mais tous ces documents ne seront pas forcément nécessaires dans votre dossier. Leur pertinence sera appréciée ensemble, lors du premier rendez-vous ou au cours de l'avancement du dossier.

- Copie intégrale du (des) livret(s) de famille éventuel(s)
- Original de moins de trois mois des extraits d'acte de naissance des parties
- Pour les personnes de nationalité étrangère un certificat de célibat
- Copie recto/verso des cartes d'identité
- Questionnaire d'état civil
- Précision du régime adopté
- Adresses et professions déclarées en Mairie
- Provision sur frais de 350,00 €
- RIB d'un compte personnel signé pour chacune des parties

### A toutes fins utiles il est ici précisé :

- que les frais dudit acte s'élèvent sauf à parfaire ou à diminuer à la somme de 350,00 euros ;
- que le rendez-vous de signature ne sera fixé que lorsque le dossier complet sera adressé au notaire.